

Monsieur le modérateur

Madame la vice-modératrice,

Mesdames et Messieurs les membres du Synode, invité-es, représentant-e-s des Églises, œuvres et mouvements,

Je suis heureux de vous présenter ce message d'ouverture à notre synode. Le rapport du conseil synodal a présenté hier soir le travail accompli et les différents dossiers en cours.

Ce matin, l'actualité oriente mes préoccupations et interpelle notre Église.

1. Les élections 2027 en France

Dans un an, après les élections présidentielles puis législative de 2027, notre pays aura-t-il un-e président-e de la République ou bien un gouvernement d'un parti extrême, notamment le Rassemblement National ? Afin de préparer cette éventualité¹, nous pouvons questionner comment notre protestantisme français pourrait réagir : coopérer selon les situations, protester selon d'autres, entrer en « résistance », boycotter des rencontres officielles, témoigner en tout temps et en tous lieux ... ?

Selon les institutions et les lieux de présence de notre protestantisme, différents scénarios seront possibles :

1.1 Participation aux cérémonies officielles (14 juillet, 11 novembre, 8 mai ...) :

- Faut-il envoyer nos autorités premières (président-es, pasteur-es...) ou envoyer une personne « moins » représentative ?
- Doit-on maintenir une présence systématique ou s'absenter de certaines manifestations ?
- Faut-il privilégier une présence respectueuse et habituelle pour préserver le lien et la reconnaissance, ou marquer une distance par une non-présence ?

1.2 Des scénarios différenciés selon les institutions :

- Option 1 - présence institutionnelle + soutien aux associations : les représentants institutionnels de l'UEPAL maintiennent leurs présences et leur rôle de représentation tout en soutenant les associations de diaconie, d'aides sociales. Autrement dit : maintenir le dialogue et la présence institutionnelle tout en accompagnant les associations qui œuvrent concrètement et qui, elles, pourraient entrer en opposition, en protestation ou en confrontation.
- Option 2 : l'institution reste dans la légalité mais absente et soutiendrait les actions de résistance voire d'incivisme menées par des associations et mouvements.
- Option 3 : mettre en place une solidarité avec les autres minorités comme le Judaïsme, l'Islam, les personnes LGBTQUIA+. Et, en même temps, rejoindre un éventuel front commun de soutien aux « valeurs humanistes » (ainsi avec le catholicisme dans son souci de charité universelle).

Nos paroisses, institutions, œuvres sont des acteurs sociaux et contribuent à la vie en société. De ce fait, nous avons un positionnement public et donc politique, entendu non pas comme une adhésion à un parti mais comme une participation à l'élaboration des principes d'une organisation sociale collective.

En protestantisme, religion de la « Parole », nous sommes particulièrement attentifs aux discours, aux langages, aux grammaires que véhiculent les uns et les autres et aussi donc à nos discours : les mots façonnent les gestes, le langage précède et forge les comportements, les discours préparent les actes. Si nous avons à être attentif aux discours disqualifiants ou démobilisateurs², nous avons aussi à occuper l'espace, déjà dans notre protestantisme, d'une parole rappelant ce qui pour nous est essentiel de vivre³.

Irons-nous vers d'avantage de profilage et vers une forme de résistance active contre les idéologies séparatrices, discriminantes, déshumanisantes et porteuses de haine ?

1.3. Rappelons en quoi notre Protestantisme français risquerait d'être remis en cause et combien nos engagements pourront être entravés en cas de victoire d'un parti porteur d'idéologies extrêmes :

- Notre engagement historique en faveur de la liberté religieuse et plus largement notre attachement à l'état de droit qui garantit non seulement la liberté de culte mais aussi la place des minorités, notamment religieuses, philosophiques, sexuelles.
- Notre attachement à la nation indissociable de la culture de l'hospitalité
- Notre refus de toute haine et de toute culture de l'exclusion
- Notre culte de l'accueil des exilés et des réfugiés
- L'attention et l'aide auprès des plus vulnérables et des « petits »
- Le plaidoyer sur les questions climatiques en faveur des personnes qui seront le plus impactées et notre souci d'une politique du long terme pour « bien après nous »
- Notre attachement à la liberté de presse, donc au pluralisme des médias et leur indépendance par rapport aux puissances financières

et de façon plus générale le projet de promotion de la fraternité et de lutte contre les inégalités dans une société qui a besoin de se rassembler⁴.

2. Un nouvel (dés)ordre international ?

Sur le plan international l'ordre établi depuis 1945 - et qui s'était maintenu après 1989 – est aujourd'hui bouleversé notamment par le comportement des « grands empires » (USA, Russie, Chine) qui agissent en dehors du droit et des conventions internationales. Par conséquent, les mécanismes de régulations et de « police internationale » sont affaiblis, ce qui conforte les comportements « voyous » de « petits » Etats⁵ au détriment des populations les plus fragiles⁶. Face à cette « mutation », quelle parole, quelle attitude de nos Églises ? Une juste parole de l'Église dans le monde gagnera à être réfléchie et ajustée :

- Ainsi la parole, médiatique, mais simple et fondamentale de l'évêque épiscopalienne de Washington⁷, Mariann Edgar Budde, qui a rappelé 3 piliers de l'unité de la nation, à savoir : « le respect de la dignité des individus, l'importance de l'honnêteté et de la vérité, le devoir d'humilité ». L'évêque les compléta par la miséricorde qui implique « un sens du pardon, de la bienveillance, la reconnaissance de notre humanité commune ».
- Ainsi le rappel d'une parole biblique simple et universelle : « Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, protégez l'opprimé ; Faites droit à l'orphelin, défendez la veuve » (Ésaïe 1,7). Défendre la veuve rappelle la nécessité de protéger celle qui n'est plus dans une alliance de famille, de groupe ou de nation, qui donnent protection et reconnaissance. Faire droit à l'orphelin rappelle la nécessité des aînés qui soutiennent, font grandir et donnent un avenir aux plus jeunes fragilisés par l'absence de ces « parents » qui éduquent et pour devenir un adulte autonome et responsable. Protéger l'opprimé dit l'attention à la personne victime d'une autorité ou d'une personne ou institution tyrannique. A travers ces trois figures (veuve, orphelin, opprimé) se disent ainsi les fondements de notre humanité.

Une institution peut-elle devenir prophétique ? On ne s'auto proclame pas prophète, mais c'est souvent avec le temps et le recul que l'on pourra reconnaître qu'une personne a eu une parole prophétique. Le rôle de l'Église, en tant qu'institution, est de cultiver ce terrain d'où va pouvoir surgir une parole prophétique et alors de protéger ces personnes.

3. Une parole engagée et décalée dans notre monde ?

3.1. Penser la complexité

Notre monde est comme un village dont nous connaissons les évolutions : « ...progrès techniques, notamment de l'IA, durcissement d'un religieux radicalisé et conflictuel, croissance des extrêmes simplificatrices, changements climatiques... » et un temps dit de post-vérités où se confondent les frontières entre les vérités de faits et les vérités d'opinion, où l'émotion et le vraisemblable immédiat l'emportent sur la raison et le savoir avec ses conséquences en terme d'inquiétudes voire de peurs qui se traduisent au

mieux par des replis au pire par la stigmatisation de boucs-émissaires ou des plus fragiles. Ces incertitudes conduisent souvent à des pensées simplistes et une difficulté à voir que les choses sont complexes. Edgar Morin disait que « L'ennemi de la complexité, ce n'est pas la simplicité, c'est la mutilation »⁸. Penser la complexité demande un effort et de privilégier l'analyse et la rigueur. Cela demande aussi de prendre en compte des incertitudes et des doutes. Nous savons comment l'université, le savoir, l'école, la pensée sont dénigrés, accusés de rendre complexes et peu accessibles les choses du monde. Je pense que notre rôle de chrétiens « particulièrement protestants » est de savoir dire et vivre que la réalité, la vérité « ce n'est pas si simple que cela », tout n'est pas « noir ou blanc », on ne peut pas tout penser en termes de « pour ou contre », de « vrai ou faux ».

Cela n'est ni « in » ni « cool » mais si notre rôle, notre ADN de protestants est de témoigner que le monde et l'être humain sont tout sauf simples, assumons : « entre le singe et l'homme il n'y a que des nuances »⁹.

3.2. Notre ligne médiane protestante : interprétation, nuance, attention aux fragiles

Face à ce diagnostic, le pasteur Christian Baccuet voit une ligne médiane entre, d'un côté la volonté de prises de position sur les sujets actuels de société et d'un autre côté, une nécessaire prise de distance loin des lieux partisans. Cette ligne médiane est cette démarche protestante qu'il présente en plusieurs points¹⁰ : rester sur la réserve, ouvrir des espaces de compréhension, prendre le temps de penser ensemble, expérimenter l'Église... je le cite : « La réserve... est attitude et ressources ; elle est aussi "expérience de médiations" qui permet de transformer en énergie l'écart entre individu et collectif, entre passé, présent et futur, entre visible et invisible, entre retrait et action. Cet écart est à la fois espace et dynamique de passage... il est essentiel de ne pas aller trop vite, d'agir avec retenue, de laisser Dieu agir car... "se donner le temps de la réserve permet une maturation spirituelle de l'agir ».

D'une certaine manière cette ligne médiane protestante est celle qui avait été développée en ouverture au synode de juin 2025¹¹ :

La culture du décodage et de l'interprétation, la culture de la nuance, le rapport au temps et l'attention aux plus fragiles.

3.3. L'Intelligence Artificielle

En boutade se poserait la question : l'intelligence artificielle va-t-elle remplacer Dieu ? C'est un sujet que je maîtrise (très) mal mais je vois que notre rapport à l'IA invite à réfléchir collectivement à la manière de l'utiliser et aux limites de cet outil. L'IA est-elle plus qu'un simple outil ? Devenirait-elle une sorte d'autorité qui déterminerait ainsi nos choix, nos réflexions et peut-être notre confiance ? Il sera question de la manière d'en faire usage, sans perdre notre liberté et notre discernement.

Robert Francis Prevost, le pape Léon XIV, publie le 25 mai dernier *Magnifica humanitas*, première encyclique consacrée à l'intelligence artificielle. L'encyclique met en garde contre « le risque de construire une nouvelle tour de Babel technologique, déconnectée de l'éthique et du bien commun »¹².

« Désarmer » l'IA ne signifierait pas renoncer à la technologie, mais l'empêcherait de dominer l'humain. Cela passe moins, souligne l'encyclique, par des choix techniques que par la soumission de l'utilisation des données et des technologies à « un contrôle public ». Que signifie alors qu'une telle institution religieuse appelle à une autorité politique pour mettre en place une régulation internationale ?

C'est dire toute l'importance du travail commencé avec les capsules pour exprimer notre « essentiel » : une capsule est une prise de parole personnelle, où en 2-3 minutes maximum je vais dire à la première personne ce qui est pour moi essentiel en tant que personne protestante ; et le dire non pas en opposition en refus, en négatif mais le dire en affirmatif, en conviction, en proposition. Nous y reviendrons en début d'après midi.

4. Une Église Protestante unie d'Alsace et de Lorraine ?

Où en sommes-nous de l'Union de l'EPCAAL et de l'EPRAL au sein de l'UEPAL réalisée en 2006 ? Après 4 ans à la présidence du conseil synodal, et donc à la vice-présidence de l'UEPAL, j'aborde cette question à partir de la pratique et avec une interpellation, voire des propositions.

L'UEPAL va bien : il n'y a pas de d'institutions idéales, il y a des femmes et des hommes qui les font vivre. C'est pourquoi plutôt que de refondation je parle d'ajustements ici et là à mettre prudemment en place : ce dont nous avons besoin en UEPAL, c'est de cultiver la confiance, la collégialité, le discernement, de faire non pas des grandes théories mais de la plomberie.

C'est ce que je développais dans mon [message de candidature au Synode en juin 2024](#) (points 3.1. & 3.32)

Cela dit, nous pouvons aller plus loin et simplifier notre mille-feuille administratif.

Je reprends deux propositions :

4.1. Perspective d'union organique des deux Églises

C'est la suggestion de Jean VOLFF dans une partie de la conclusion de son livre : « La Législation des cultes protestants en Alsace et en Moselle » (Oberlin, 1993, pages 326-327).

Pour la perspective d'une union organique des deux Églises, il estime que deux principes doivent être respectivement respectés : d'une part l'intégration des structures actuelles en une structure unique et d'autre part une représentation au sein de celle-ci qui soit proportionnelle à leur importance numérique respective. Il envisage alors 3 hypothèses ou 3 modalités possibles :

4.1.A. La création d'une Église protestante unie d'Alsace et de Moselle qui nécessite le passage (risqué) devant le Parlement pour le vote d'une loi qui devrait alors se substituer à nos actuels textes fondamentaux (Articles organiques des cultes protestants de 1802, décret du 26 mars 1852, loi du 21 juin 1905). Le risque serait l'extension du régime de séparation des Églises et de l'État à l'Alsace et à la Moselle et donc la suppression du droit local des cultes qui s'applique en Alsace Moselle.

4.1.B. La création d'une (ou de deux) inspection(s) réformée(s) au sein de l'EPCAAL où la tradition réformée serait maintenue par une (ou deux) structure(s) propre(s) qui aurai(en)t des représentants au Consistoire supérieur. Mais là encore il serait nécessaire d'aller devant le Parlement pour faire voter une loi modifiant les Articles organiques et abrogeant la loi du 21 juin 1905 (risqué).

4.1.C L'insertion des consistoires réformés dans les inspections EPCAAL. Cette piste, où la tradition réformée ne serait plus représentée en tant que telle au Consistoire supérieur, serait que chaque paroisse réformée de l'EPRAL soit administrativement rattachée à un consistoire luthérien de l'EPCAAL. Devenant des paroisses EPCAAL, il ne resterait que des circonscriptions et instances de l'EPCAAL. A moins de laisser les circonscriptions et instance de l'EPRAL en désuétude, les abroger expressément ferait recourir à la loi et donc aller devant le Parlement (risqué). Ce passage vers la structure EPCAAL nécessiterait d'injecter une (bonne) dose de synodalité et de transférer des compétences aux terrains (consistoires ? inspections ?). Le pendant de cette 3^e piste serait que chaque paroisse luthérienne de l'EPCAAL soit rattachée à un consistoire réformé de l'EPRAL : il ne resterait que les circonscriptions et les instances de l'EPRAL. Et même question : laisser en désuétude celles de l'EPCAAL devenue une coquille vide ou abroger, ainsi que l'UEPAL qui n'aurait plus de raison d'être. Ce passage vers la structure EPRAL nécessiterait sans doute d'injecter une dose d'épiscopalisme.

4.2. Créer une Église Protestante Unie d'Alsace et de Moselle

Ce qui fait une Église unie, c'est :

- A. du sens commun = une déclaration de foi commune
- B. du langage commun = une liturgie commune
- C. du vivre ensemble commun = une constitution commune et un règlement intérieur

4.2.A. Un sens commun = une déclaration de foi commune

Afin d'aller vers une **déclaration de foi commune**, je proposerais d'expérimenter dans un premier temps la déclaration de foi de l'EPUDF adoptée par le synode national de Lille le 28 mai 2017 (<https://epudf.org/declarer-sa-foi/>). Une année pour l'éprouver, la tester dans les paroisses de l'UEPAL. Nous pourrions alors éventuellement l'adopter ou bien la modifier, ou bien entrer dans une démarche similaire d'élaboration.

4.2.B. Un langage commun = une liturgie commune

Nous avons déjà élaboré une liturgie commune d'obsèques, la première liturgie UEPAL (<https://acteurs.uepal.fr/culte/liturgie/celebrer-les-obseques>). Suite au refus du conseil restreint d'entrer dans un projet de liturgie UEPAL dominicale commune, le Conseil synodal a mandaté une équipe pour élaborer un projet de liturgie commune dominicale sur le modèle du projet de liturgie commune de l'Église protestante unie de France (<https://acteurs.epudf.org/wp-content/uploads/sites/2/2023/11/livret-Liturgie-commune-EPUDF.pdf>). Cette liturgie EPRAL dominicale est maintenant en expérimentation afin de l'éprouver (<https://acteurs.uepal.fr/culte/liturgie/liturgie-du-culte-dominical-et-des-fetes>). Une commission UEPAL de liturgie pourrait élaborer une liturgie commune sur ce modèle du projet de liturgie commune de l'EPUDF.

4.2.C. Un vivre ensemble commun = une constitution commune et un règlement intérieur

Une **EPUDAL** = Église Protestante Unie d'Alsace et de Lorraine

Le maintien dans le cadre des Articles organiques des structures propres à l'EPCAAL et à l'EPRAL, auxquelles s'ajoutent celle de l'UEPAL engendre un mille-feuille institutionnel très complexe et lourd à gérer sur le plan administratif et juridique. C'est pourquoi, je proposerais d'envisager la création d'une Église Protestante Unie d'Alsace et de Lorraine (**EPUDAL**) constituée sur le modèle de l'association de droit local¹³ (article 21 à 79 IV du code civil local).

Une telle évolution présenterait plusieurs avantages :

- Le recours à l'association de droit local offrirait un cadre juridique à la fois souple et éprouvé, adapté aux spécificités régionales ;
- Cette structure permettrait de concevoir une organisation pleinement cohérente avec l'identité et les mission luthéro-réformées ; il nous faudrait alors faire un grand travail pour définir ce commun à traduire en structure.
- Une simplification des niveaux d'organisation pourrait être envisagée autour de 3 échelons
 - Des « grandes paroisses » : une « grande paroisse » étant un territoire suffisamment grand pour être porté par des équipes et dotées de 2-3 postes (pasteur-es et autres) ; le travail en équipes et la collégialité ministres – laïcs seront un défi ;
 - Une structure intermédiaire allégée, limitée à un niveau par département donc 3 instances ayant une autonomie et des moyens ;
 - L'EPUDAL sur les 3 départements
- Ce projet permettrait également d'anticiper une éventuelle remise en question des Articles organiques (du XVIII germinal an X) par le pouvoir politique en mettant en avant les missions sociales de l'Église susceptibles de continuer à bénéficier de formes de soutien public¹⁴ ;
- Elle offrirait enfin la possibilité de prendre l'initiative d'une évolution négociée, en vue d'une sortie maîtrisée du cadre des Articles organiques.

Cette perspective implique toutefois d'identifier clairement les enjeux et points de vigilance :

- La question de la dotation de l'État, notamment pour les quelques 230 postes existants, constitue la partie sensible. Une transition progressive devrait être négociée pour garantir le maintien des situations individuelles.

- Plus largement, l'évolution marquerait le passage d'un modèle d'Eglise historiquement soutenu par l'Etat, proche d'une logique de service public, vers un modèle fondé sur l'engagement, la responsabilité, le témoignage de ses membres.

5. Pour l'EPRAL uniquement

5.1. La plomberie pour l'essentiel

Les visites, les rencontres et les échanges m'ont conforté que ce ne sont pas tant des idées nouvelles, géniales, originales dont avons besoin, que de cultiver, d'entretenir, de développer, d'amplifier ce que nous sommes, ce qui nous a été donné et de le vivre, de le partager.

Aussi en Eglise, en paroisse, ce dont nous avons besoin ce ne sont pas tant les grandes idées, ou des idées neuves, géniales, étonnantes, ou de nouvelles structures, des refondations, mais nous avons besoin de mettre simplement en pratique ce que nous sommes. De la plomberie, du bon sens de praticiens, des « plombiers qualifiés ». « La foi, la théologie naissent quand l'Eglise fait face à de nouvelles questions parce qu'elle est capable de s'exposer » (Ernst Käsemann).

Rappelons des éléments qu'une bonne plomberie soutiendrait :

1. Dans une société postchrétienne qui n'attend rien de l'Eglise, dans un monde sécularisé où *l'Eglise n'est plus l'organisme qui accomplit la fonction religieuse de la société*, mais qui révèle une recherche spirituelle aux multiples facettes, notre mission est **d'être une Eglise de la rencontre**. Dieu s'y rencontre – sans jamais être saisi – dans la personne du Jésus des évangiles, qui se donne au monde...
2. Dans un monde nomade – idéologiquement, spirituellement et socialement disloqué – l'Eglise minoritaire, fragile et disséminée, a vocation d'**ensemencement** ... « *on ne naît pas chrétien, on le devient* »
3. Face au primat de l'émotion et de la subjectivité, la mission de l'Eglise est de **garder le recul de la raison critique et le silence intérieur**, d'où peut émerger une humble parole de Dieu pour aujourd'hui.
4. Face aux religions (séculières ou non) qui mettent le bonheur sous condition, notre mission est d'être une Eglise qui affirme **le don gratuit de la Grâce**, de l'accueil, et invite à la gratitude...
5. Dans un monde religieusement morcelé et une société parfois agressivement plurielle, la mission de l'Eglise est de (se) rappeler qu'on ne rencontre jamais une religion mais des hommes et des femmes créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Avec lesquels, autant que cela dépende de nous, il s'agit, au nom du Christ, de **construire des espaces de vie et de dialogue**.

5.2. Profilage

Je reste attaché aux territoires, c'est-à-dire à l'Eglise sur le terrain avec les communautés. L'institution est seconde (ce qui ne veut pas dire secondaire) et s'adapte ; c'est pourquoi l'idée de profilage reste pour moi pertinente selon les¹⁵ « trois modèles bien sûr à adapter aux réalités de terrain, mais qui devraient orienter nos prochaines années, c'est-à-dire à la fois :

- Maintenir une présence d'Eglise sur le terrain visant à répondre aux services de catéchèses, cultes, actes pastoraux, visites ;
- Encourager des communautés profilées selon le terrain : profilage d'une communauté qui épouse un projet local, une réalité de terrain, des compétences disponibles, des engagements existants ;
- Promouvoir des lieux de ressources et d'expérimentations : profilage de formes particulières de paroisses qui non seulement nous enracinent sur un terrain, mais cherchent également à répondre à la quête contemporaine de sens et de spiritualité » ;

Cette orientation de « profilage » permet à une paroisse de porter un projet particulier UEPAL. Plutôt que de créer des postes de pasteurs en ministère spécialisé, déconnectés des communautés locales, il est proposé que ce soient les paroisses qui pourraient se « spécialiser ». J'insiste ainsi que des postes dits « ministères spécialisés » aient un ancrage paroissial et que la paroisse puisse ainsi se profiler sur une mission particulière.

5.3. Encourager à développer des communautés suffisamment « grande » !

Sur le modèle des églises du canton de Vaud¹⁶ nous pourrions encourager à développer ou à créer des communautés suffisamment grandes pour nourrir une vie communautaire heureuse, permettre des expérimentations d'Église, porter des projets profilés, répondre aux demandes, tester des innovations, des anticipations. De telles communautés existent déjà en EPRAL, demandent à être soutenues et non pas réduites dans une logique arithmétique.

A cette « grande communauté » seraient rattachés des équipes mais aussi plusieurs postes pastoraux ou de ministère particulier ou de secrétariat. Et plutôt que de « détacher » des pasteurs vers des postes spécialisés, ce sera à cette « grande communauté » de porter ces spécialités qui profileront cette communauté.

Cette invitation à soutenir des « grandes communautés » pourrait permettre de diminuer ou de limiter les engagements et les représentations institutionnelles et se doter d'une structure beaucoup plus adaptée à la réalité des protestants en Alsace et en Lorraine.

À terme, pourrions-nous envisager que les 3 consistoires fusionnent ? Nous passerions de 3 à 1 assemblée de consistoire pour les 3 départements. Ce serait un unique consistoire qui pourrait siéger en même temps que le synode : le consistoire continuerait d'être chargé des questions d'élection, de nomination, de finances. Le Synode continuerait à être chargé des questions théologiques. Certains membres du consistoire unique seraient délégués au synode. Nous passerions des 7 rencontres actuelles (6 assemblées de consistoires + 1 synode) à 1 seule assemblée annuelle sur (par exemple) 3 jours (vendredi soir au dimanche) sur le modèle EPUdF. Cela est-il de la fiction ?

Si nous voulons améliorer l'avenir, nous devons déranger le présent (Katie Booth¹⁷)

6. Considérations personnelles

6.1. Difficultés

Bien des sujets s'imposent à une présidence du conseil synodal et vice-présidence du conseil de l'UEPAL, ainsi les suivis administratifs et juridiques et la prise en charge d'un certain nombre de situations délicates, comme la question des violences physiques et sexuelles. Ces dossiers prennent du temps, ils usent. Le temps dira aussi nos hésitations et nos erreurs¹⁸. J'espère que notre Église n'en portera pas les conséquences.

6.2. Reconnaissance

Reconnaissance aux membres du conseil synodal, élus et invités, où nous cultivons la confiance, le discernement et la collégialité¹⁹ ; cela permet alors la discrétion et la solidarité. De même je souhaite exprimer ma reconnaissance aux présidents des trois consistoires : Céline Sauvage, Michel Paniel, Matthias Dietsch ; elle-ils participent une fois sur deux aux conseils synodaux.

Ma reconnaissance aux conseillers presbytéraux qui pilotent les communautés au plus près du terrain.

Ma reconnaissance particulière à Alice Faverot, secrétaire du conseil synodal, sans laquelle il nous serait difficile d'avancer ou de bien avancer dans bien des dossiers²⁰.

Ma reconnaissance aux services du Quai Saint-Thomas.

Et aujourd'hui, ma reconnaissance particulière à Etienne Warnery : travaillant maintenant à la FPF, il a estimé juste de quitter le conseil synodal. Merci pour ces années au conseil synodal, à la vice-présidence du conseil synodal et en tant que membre du conseil restreint de l'UEPAL. J'ai pu apprécier non seulement le travail important mais aussi la profondeur de ses apports et la franchise des échanges !

Madame la vice-modératrice,

Monsieur le modérateur

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie de votre attention

¹ Il est important de ne pas minimiser cette éventualité par un simple « refus des extrêmes » ou un argument du type « Plutôt brun que rouge ». De même, une interprétation limitative de la « Doctrine des deux règnes » conduirait à un repli laissant de l'inacceptable se mettre en place.

² « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde... » et on coupe la suite « la France doit traiter le mieux possible la part [de la misère du monde] qu'elle a déjà », qu'« elle doit savoir en prendre fidèlement sa part ». Dans les discours de stigmatisation d'une partie des Français, rappelons cette récurrence historique contre le trio « Juifs, Franks-maçons, Protestants » (Jules Afer, 1898), vieille lune de la droite française du début du XX^e siècle, version Action française qui traitait les juifs, les franks-maçons et les protestants de « Parti de l'étranger ». Cf. <https://www.reforme.net/actualites/eric-zemmour-raconte-nimporte-quoi-sur-le-protestantisme-suite/>

³ Cette nécessité implique de reprendre les débats, d'alimenter les convictions, d'affronter des désaccords, laisser s'exprimer chaque personne. Cela implique aussi de se donner le temps de clarifier les enjeux, d'entendre et d'échanger des arguments, de laisser se déployer les idées au-delà des seuls experts. Suite aux Européennes et dans l'urgence de la dissolution du 9 juin 2024, rappelons cette invitation de l'UEPAL dans ce courrier du 14 juin 2024 :

« ... Suite aux élections européennes et en vue des prochaines élections législatives, nous, membres du conseil de l'UEPAL et responsables territoriaux, inspecteur-es ecclésiastiques luthériens et président-es de consistoires réformés, sommes concernés par l'évolution de la situation politique ; nous partageons votre émotion, et aussi vos questionnements et l'inquiétude devant une page de notre histoire. Témoins de l'enseignement du Christ, nous redisons l'attachement de notre protestantisme aux valeurs de la République exprimées dans la déclaration du conseil de l'UEPAL du 13 juin 2024 (voir la déclaration ici).

Il nous apparaît important de partager ces 3 points :

- *dans certaines circonstances, ce ne sont pas tant les analyses, les argumentations, les savoirs - aussi justes et pertinents soient-ils – qui aident, mais plutôt le témoignage : une parole personnelle exprimera nos convictions, nos questionnements et pourra aussi dire son choix personnel de ne pas voter pour tel parti. Un témoignage qui pourra aussi ouvrir aux échanges et aux débats ;*
- *offrir des temps d'échanges et de ressourcement, des lieux d'expression pour les questions, les peurs, les convictions. La capacité à écouter, la possibilité d'exprimer des désaccords permettraient alors de prendre au sérieux, voire d'entrer en débats ;*
- *dans les échanges et prises de parole, nous pensons qu'il est important d'éviter de donner des leçons ou de se mettre dans une attitude de « sachant » vis-à-vis des personnes qui votent ; »*

⁴ Dans une tribune (Le Monde - 16 avril 2022), intitulée « La spiritualité a sa place dans une République laïque », François Clavairol, alors président de la FPF, rappelait que « Les protestants tout seuls ne peuvent pas grand-chose devant les périls d'un temps si incertain. Ils peuvent alerter comme vigie de la République, ils peuvent être aiguillon pour ceux qui seront au pouvoir afin qu'ils évitent une faillite démocratique, ils doivent aussi souffler les mots de la fraternité contre le discours des extrêmes. »

⁵ Cf. Le Monde du 05 mai 2026 : « En Afghanistan, la présence des Nations unies remise en question ». La Mission d'assistance de l'ONU sur place pourrait prendre fin mi-juin si aucun accord n'est trouvé entre Washington et les autres membres du Conseil de sécurité. Une très mauvaise nouvelle pour le pays, en proie à une grave crise humanitaire et sociale.

⁶ Cf. Réforme www.reforme.net/?s=Femme+Afghanistan : « Le statut des femmes en Afghanistan – L'œil de Réforme du 20 mai 2026 ». En Afghanistan, depuis l'accès au pouvoir des talibans en 2021, les droits des femmes n'ont cessé de régresser.

⁷ « Ce 21 janvier 2025, quand elle est montée en chaire pour souhaiter la bienvenue au nouveau président des Etats-Unis dans la cathédrale nationale de Washington, ville dont elle est évêque épiscopaliennne, et prononcer une homélie diffusée par les télévisions du monde entier, Mariann Edgar Budde avait le souffle court, la gorge nouée et le sentiment d'une immense responsabilité ... Elle a parlé d'unité, « condition nécessaire pour que les gens vivent ensemble dans une société libre ». Condition vitale « parce que la culture du mépris, qui est devenue la norme dans notre pays, menace de nous détruire ».

Tout en écrivant le canevas de son prêche qui énumérait les trois piliers indispensables, selon elle, à l'unité – respect de la dignité des individus, importance de l'honnêteté et de la vérité, devoir d'humilité –, l'évêque de 65 ans consultait amis et collègues. « Je sens qu'il manque quelque chose d'essentiel », disait-elle. Quelque chose relatif à l'empathie, à la compassion, à la gentillesse. Quelque chose évoquant la clémence, l'humanité, toute notion fort éloignée des discours du moment. Elle tâtonnait, raturait, récrivait. C'est ainsi qu'est advenu le mot « miséricorde ». « Parce que c'est un concept biblique. Et parce qu'il implique la relation entre les gens, un sens du pardon, de la bienveillance, la reconnaissance de notre humanité commune. » (Le Monde 2025-09-08)

⁸ Cité dans l'« Œil » de Réforme

⁹ On dirait que le singe n'a été fait que pour humilier l'homme et lui rappeler qu'entre lui et les animaux, il n'y a que des nuances. Jean-Baptiste Say (1767 – 1832, économiste)

¹⁰ Cf. Christian Baccuet, président du conseil national de l'EPuDF, dans son message d'ouverture au synode de Montbéliard le jeudi 14 mai : <https://epudf.org/wp-content/uploads/2026/05/Message-SN-2026-version-imprimee.pdf> notamment la partie 2.

¹¹ Le message d'ouverture discernait – à débattre - 3 domaines où nous serons attendus :

1.5.1. La culture du décodage et de l'interprétation.

Le rapport à la vérité, non pas la vérité dogmatique ou métaphysique mais la vérité de fait face à la vérité d'opinion ou de sentiment, ou bien formulé autrement : dire que toute vérité de sentiment et d'amitié n'est pas toujours une réalité ; je peux aimer les éléphants roses mais chez Disney (Dumbo) ou Gainsbourg (Intoxicated Man). Jean-Philippe Lepelletier¹¹ le décrit bien :

« ...dans notre monde, ce n'est pas parce que vous êtes médecin, chercheur ou pasteur que vous avez de la légitimité. La légitimité vient du lien de confiance que vous réussissez à susciter avec les autres. L'autorité n'est plus un statut, c'est un *feeling*, un sentiment. Tu as de l'autorité si tu sais maîtriser ton image, susciter de l'engagement, mobiliser une communauté. Comment ? En inspirant la *confiance*. Peu importe si ce que tu dis est vrai ou non : l'essentiel, c'est que celles et ceux qui t'écoutent aient confiance en toi pour croire que c'est vrai. Un jeune adulte avec du bagout et du savoir-faire qui parle de l'Évangile en ligne aura parfois plus de reconnaissance que le plus savant des théologiens... »

Dans ce rapport à la vérité, la culture de l'image présente un monde de l'image où le médium et l'outil deviennent le message, peu importe le contenu. Nous perdons la culture du décodage ou de l'interprétation : l'écriture nécessite un travail, une culture de l'interprétation, de l'analyse, de la compréhension, on fait fonctionner sa raison. L'image court-circuite le travail de réflexion et d'analyse ; l'image entraîne d'abord l'émotion et après on réfléchit, éventuellement.

Rapport à une société de confiance ; avant nous avions une autorité de statut (maire, médecin instituteur, pasteur-e...). Aujourd'hui : je fais confiance à une personne qui d'abord me plaît, qui est capable d'abord de me séduire, d'aller dans mon sens, mais qui n'a pas nécessairement ni la compétence, ni le sérieux. Comment passer d'une autorité de statut (avant) à une autorité de confiance ? Ni le dogmatisme, ni le relativisme mais reformuler, témoigner, une foi qui ne soit ni crétule (établie sans ou contre la raison), ni prouvée (qui estimerait s'appuyer sur des raisonnements contraignant à croire), mais crédible cherchant à tisser des liens entre les convictions doctrinales et une compréhension globale, mais aussi rationnellement possible, de la réalité. Sans perdre de vue, aussi, que selon les temps et les lieux l'expression de la foi ne peut manquer de se modifier. Une foi qui porte en soi une exigence d'intelligibilité

1.5.2. La culture de la nuance

Comprendre notre monde complexe n'est pas aisé, et ne pas prendre en compte les diversités et les richesses des situations peut conduire à une « pensée simplifiante » et à une mauvaise compréhension des réalités et à des erreurs d'appréciation. Une pensée complexe, qui tente de considérer la multiplicité des éléments en cause et leur interaction, est mieux à même de décrire les phénomènes. Mais penser la complexité demande un effort et de privilégier l'analyse et la rigueur. Cela demande aussi de prendre en compte des incertitudes et des doutes. Nous savons comment l'université, le savoir, l'école, la pensée sont dénigrés accusés d'être ceux qui rendent complexes et pas accessibles les choses du monde. Et bien je pense que notre rôle de chrétiens – particulièrement protestants – est de savoir dire et vivre que la réalité, la vérité « ce n'est pas si simple que cela » et tout n'est pas « noir ou blanc », « pour ou contre », « vrai ou faux »

Et lorsqu'il s'agit quand même de trancher ou de choisir, on n'enlève pas de soi la question du doute ou de se dire : « ai-je vraiment bien fait de faire ainsi ? ». L'explication facile, la cause unique, le remède miracle, feront davantage recette que le décryptage subtil et la proposition avisée.

J'aime introduire le fameux « ça dépend » : quand on me dit « êtes-vous pour ou contre la réforme de la Loi Léonetti-Claeys » (fin de vie) je réponds : « ça dépend ! Ça dépend dans quel département français je vis, Si c'est dans les 23 départements qui n'ont pas d'unité de soins palliatifs » alors oui je serais plutôt pour une réforme de cette loi »

Quand on me dit : « alors vous êtes pour Israël ou pour la Gaza ? » je répondrais : « qu'entendez-vous par ces mots » et qu'« aimer vraiment son prochain passe par la critique »¹²

Réforme écrit : « Les discours simplistes ne révèlent pas seulement une paresse intellectuelle, ils traduisent la volonté de subjuguer l'opinion par une méthode récurrente : désigner un bouc émissaire en peignant la réalité en termes binaires. Préserver la cohésion sociale nous impose alors d'exercer pleinement notre faculté de penser »

1.5.3. La prise en compte du temps et l'attention aux plus fragiles

L'Église aura-t-elle quelque chose de particulier, de propre, à dire sur les changements climatiques ? Certes, en tant qu'Église, ne devons-nous pas aussi être exemplaire et savoir innover, anticiper aussi dans ce domaine comme nous avons su l'être dans les domaines de la démocratie, du social, de la place de la femme.

Cette responsabilité est celle à l'égard des plus fragiles, solidaires des victimes des conséquences des bouleversements écologiques : dans d'autres régions de la planète bien plus impactées que notre Europe ; et dans le temps : les générations à venir auront à porter le poids et les conséquences de nos décisions ou de nos non-décisions.

Les questions difficiles de sécurité alimentaire, de partage de ressources, notamment l'eau, vont se poser avec de plus en plus acuité. Un de mes professeurs disait : « la fraternité s'incarne dans l'impôt » (je dirais aussi : la cible). Notre « amour du prochain » s'incarne dans un engagement dans la réalité de celles et ceux qui vont le plus souffrir.

En tant que protestant je crois que nous avons à changer notre rapport à la création mais aussi à rappeler la parole prophétique qui avertit lorsque nous allons dans le mur et appelle à la justice et le partage. Il ne s'agit pas de développer des discours de repentance ou de culpabilisation, mais de prendre la mesure de nos responsabilités et de conversion de comportements qui font souffrir d'autres enfants de Dieu ?

¹² Cf. page 6 du Réforme 4140 du 4 juin 2026 <https://www.reforme.net/societe/magnifica-humanitas-la-protestation-de-leon-xiv-contre-lintelligence-artificielle/> « ... Pour aborder le sujet de l'IA, le pape s'appuie sur la tradition de la doctrine sociale de l'Église, élaborée depuis plus d'un siècle, encyclique après encyclique, et qui repose sur les cinq principes suivants :

1. Le *bien commun* n'est pas simplement la somme des biens individuels, mais un bien partagé. L'économie doit être au service de l'humain et non l'inverse. L'IA doit bénéficier à tous et ne pas créer de nouvelles inégalités.

-
2. La *destination universelle des biens* repose sur l'idée que la Terre et ses ressources sont un don de Dieu à l'humanité tout entière, et non la propriété absolue d'une minorité. Dans cette veine, les données de la technologie doivent être accessibles équitablement.
 3. La *subsidiarité* protège la liberté et la dignité des sujets en rappelant que ce qui peut être accompli par les personnes, les familles, les organismes intermédiaires et les communautés locales ne doit pas être absorbé par des instances supérieures. Les décisions sur l'IA doivent être prises au niveau le plus proche des citoyens.
 4. La *solidarité* souligne l'unité profonde de l'humanité et la responsabilité de chacun envers le bien commun. Pour ce qui est de l'IA, elle appelle à une collaboration internationale pour éviter la fracture numérique. Enfin,
 5. la *justice sociale* garantit les droits fondamentaux de chaque personne afin que tous puissent vivre dans la dignité. Elle alerte contre les risques de marchandisation de la personne humaine par l'IA. Ces cinq principes forment un cadre éthique à l'intérieur duquel l'IA doit être pensée.

¹³ Ce type d'association est une structure créée en Alsace-Moselle et régie par les articles 21 à 79 du Code civil local. Contrairement aux associations (loi du 1er juillet 1901) de la « France de l'Intérieur », cette spécificité résulte de l'histoire régionale. Les interprètes du droit local s'accordent pour proposer la définition suivante : "l'association est un groupement volontaire et organisé de personnes indéterminées, institué de façon durable, en vue de poursuivre un but précis intéressé ou désintéressé, par une action commune définie par le vote mené sous un nom collectif et conduite par une direction..."

¹⁴ Je repense à cette formule (de ?) : « *Il faut faire la révolution avant qu'elle n'éclate* ». C'est, au fond, une intuition profondément protestante : elle signifie la capacité à entendre et à voir ce qui ne va pas et proposer une réponse, ou du moins une piste avant les blocages et les paralysies. En acceptant de...conduire un peuple à travers le désert.

¹⁵ [Synode-2024-Messagerie-candidature-PMC.pdf](#)

¹⁶ Cf. les orientations de l'*Église Évangélique réformée du canton de Vaud* qui dans son projet « Église 29 » (<https://www.eerv.ch/accueil/contenu/eglise29>) s'oriente vers 25 à 30 futures paroisses sur le Canton, économisant les instances intermédiaires (les 11 « régions »),

Un collègue pasteur en EERV écrit :

Leur grande réforme actuelle appelée 'Église 29' est la fin de tout un niveau intermédiaire régional par la mise en place de grosses paroisses. Il n'y aura plus d'intermédiaire entre ces grosses paroisses et l'assemblée synodale (Ils passent de 90 paroisses à 30 pour tout le canton de Vaud, en 4 ans, sachant qu'une première réduction de moitié avait déjà été mise en place il y a 20 ans. Ils sont donc passés de 180 paroisses à 30 en 25 ans

Cf. la présentation sur <https://www.eerv.ch/fileadmin/eerv/1. Site cantonal/PDF/Eglise29/250903 EERV Flyer Eglise29.pdf>

¹⁷ Catherine Booth-Clibborn (aussi dénommée Katie Booth 1855 - 1950) est une évangéliste salutiste anglaise, fille aînée de William et Catherine Booth Surnommée « La Maréchale », elle est la pionnière de l'Armée du salut en France et en Suisse.

¹⁸ Le suivi de ces dossiers a montré ce qu'a souligné le document de la FPF « Les Violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme » de janvier 2023 www.protestants.org/les-violences-sexuelles-et-spirituelles-dans-le-protestantisme-constats-analyses-engagements-et-recommandations/ : les personnes en responsabilité dans l'Église (pasteurs, ministères particuliers, conseillers, responsables de projet ou d'activités) sont en situation d'autorité et d'influences. Il nous faut alors être particulièrement attentif à ne pas utiliser cette autorité et cette reconnaissance, données par la fonction et l'institution, à des fins personnelles : on fait « confiance au pasteur » parce que c'est le pasteur surtout quand le pasteur a aidé, a accompagné ou encouragé des paroissiens ! Cette confiance et cette reconnaissance peuvent se transformer en relation d'estime, de dépendance, voire de soumission sans recul critique. Et il arrive que cette autorité et cette confiance soient utilisées, voire instrumentalisées pour exposer une vie personnelle privée, et prendre des membres de la paroisse à partie pour défendre et mettre en valeur sa cause personnelle. Il arrive alors qu'un pasteur n'est plus en mesure de faire la différence entre ses fonctions et ses responsabilités pastorales d'un côté et sa vie personnelle privée d'un autre côté, s'appuyant sans cesse sur sa fonction pastorale pour justifier sa vie personnelle privée.

¹⁹ Cf. <https://www.uepal.fr/reflexions/2024-annee-elective-protestantisme-democratie-et-conseil-presbyteral/>

²⁰ J'ai personnellement porté des projets que je souhaite maintenant transmettre :

- La commission UEPAL de relations œcuméniques, qui va poursuivre son travail avec l'aide de Mme Bettina Schaller
- La liturgie dominicale EPRAL sur le modèle EPUdF : le livret va maintenant vivre un temps d'expérimentation pour être éprouvé ; après un certain temps, il sera à reprendre et à adapter.
- Les liturgies UEPAL pour les obsèques : la dernière version a été mise en circulation et distribuée aux pasteur-es et personnes prédicatrices, là aussi pour continuer à être testée
- La formation des personnes laïques à la présidence d'obsèques : la Commission UEPAL des prédicateurs laïques va prendre le relais

Je continuerai à m'investir à la FPF, à la GEKE, à la présence auprès des pouvoirs publics, des élus... Je me demande si i ne serait pas nécessaire de développer :

- le travail de la catéchèse des 1-25 ans, peut-être en proposant des formations
- le travail auprès des couples, dont la liturgie de bénédiction de mariage.